

« Des gens qui ne sont pas bien dans leur peau »

Un psy du sport donne son avis

Philippe Godin, professeur de psychologie du sport à l'UCL, nous a donné son point de vue sur les graves débordements survenus entre les Francs Borains et la RAAL La Louvière samedi soir. « Le football est devenu un prétexte pour se battre », analyse-t-il.

➔ **Que vous inspirent les débordements survenus après le match entre les Francs Borains et la RAAL samedi dernier ?**

Les supporters, qui sont descendus sur le terrain, étaient vraiment venus pour se battre. La rencontre de football n'était qu'un prétexte. Ce phénomène n'est pas récent. Mais la nouveauté, c'est que ce mécanisme d'agressivité gratuite apparaît dans les divisions inférieures. Auparavant, ce n'était que la D1 qui était touchée par ce genre de débordements.

➔ **On sent également que ces actes ont été préparés...**

Oui et c'est compréhensible. Une série d'exemples, qui n'ont pas été réprimandés à leur juste valeur, servent de modèles à ce genre de personnes. Je peux notamment citer le match entre Courtrai et le Standard dernièrement. Il n'y a quasiment eu aucune sanction. Je comprends donc que les casseurs fassent de même car ils savent qu'ils ne risquent rien. Ils n'ont en plus pas de limite. Ces bagarres servent souvent d'exutoire pour des gens, qui ne sont pas bien dans leur peau.

➔ **Le football est-il le seul sport**

frappé par ce genre de comportements ?

Je constate que, dans les sports individuels, ces attitudes sont quasi absentes. Il peut y avoir une bagarre dans un club de judo, mais c'est rarissime. On observe, par contre, une montée d'agressivité dans de nombreux sports collectifs, comme le basket ou le hockey. Les parents sont de plus en plus agressifs et revendicateurs. À partir du moment où un sport connaît du succès, et rapporte donc de l'argent, l'être humain laisse apparaître de nouvelles facettes de sa personnalité. Malgré tout, le foot reste



« Tant que les auteurs des faits ne seront pas punis, les comportements ne vont pas changer »

le sport le plus touché par le hooliganisme.

➔ **Pourquoi ?**

Car la contestation de l'arbitre fait partie de la culture du foot. On a trop laissé développer ces comportements. Il n'y a plus de



Pour M. Godin, chaque club est responsable de ses supporters. © E.G.

limite. Les referees sont insultés. Et ces attitudes ne sont quasiment jamais punies. Regardez, par exemple, en volley où les discussions envers les arbitres sont cadrées. Tout se passe beaucoup mieux.

➔ **Quelles sont les solutions pour lutter contre ces dérives ?** Il n'y a pas de solution miracle. Il faut surtout continuer à éduquer les enfants, et même les parents, pour qu'ils respectent l'arbitrage. Ils doivent comprendre, que c'est logique de se tromper. Il faut aussi mettre des barrières plus strictes. Il y a moins d'agression dans le basket car la décision du referee est très souvent respectée. Au foot, par contre, dès qu'il y a une faute, les joueurs ont le réflexe de contester.

➔ **Le club de la RAAL doit-il être sanctionné selon vous ?**

Chaque club est évidemment responsable de ses supporters. Le matricule devrait être obligé d'investir dans le contrôle et l'éducation pour que ce genre de choses n'arrive plus. Le club doit aussi effectuer une sélection à l'entrée du stade et bien surveiller les supporters, qui peuvent entrer.

➔ **Deux joueurs des Francs Borains ont été frappés au visage par des supporters adverses. Vont-ils désormais**

avoir peur avant de remonter sur un terrain ?

Ces joueurs peuvent souffrir d'un traumatisme, surtout s'ils n'ont pas vu les coups arriver. Ils vont moins bien dormir, vont faire des cauchemars, se réveiller en sursaut... Et quand ils se déplacent dans la rue, ils vont penser à se retourner. S'il n'y a pas deux cars de policiers, qui protègent les acteurs, je comprendrais que certains joueurs refusent de jouer lors du prochain duel entre les Francs Borains et la RAAL.

➔ **Ces émeutes sont aussi un très mauvais exemple pour les jeunes...**

C'est vrai que certains gosses pourraient dire : « Pourquoi pas nous ? » Quand les adultes font quelque chose, les enfants ont souvent envie de le répéter. Mais tous ces événements touchent surtout à la réputation du foot. Des parents vont peut-être se diriger vers d'autres sports pour que leur enfant ne vive pas de tels épisodes déplorables.

➔ **Êtes-vous tout de même optimiste pour l'avenir ?**

Pas trop. Tant que rien de concret ne sera mis en place et que les auteurs des faits ne seront pas réellement punis, les comportements ne vont pas changer. ●

NICOLAS ERCULIANI

Breaking News

La RAAL fixée sur son sort le 31 janvier

Dans le rayon des sanctions relatives aux graves incidents qui ont clôturé la rencontre entre les Francs Borains et la RAAL, la direction du club louviérois et la Ville de La Louvière ont commencé à passer en revue les possibilités mises à leur disposition pour punir les fauteurs de trouble mais aussi faire en sorte que de tels agissements ne se produisent plus, en tout cas sous leur égide, au stade du Tivoli et à l'extérieur.

Il faut s'attendre, aussi, évidemment, à des sanctions de la part de la Fédération. En l'occurrence, dans le cas d'espèce, c'est l'ACFF (l'aile francophone) qui est compétente, et plus précisément son Comité sportif, dont on a appris qu'il se prononcerait, selon toute vraisemblance, le 31 janvier (18 heures), lors de sa réunion hebdomadaire, à Cognelee (Namur).

QUELLES SANCTIONS ?

Serge Rochart, qui cumule les fonctions de manager provincial (ex-secrétaire du Comité hennuyer) et de secrétaire du Comité sportif de l'ACFF, explique les tenants et les aboutissements de la procédure.

« En ma qualité de secrétaire du Comité sportif, j'ai reçu le rapport de l'arbitre (NDLR : M. Vinche). Je vais le transmettre au Procureur de l'ACFF. À ce niveau, deux possibilités s'offrent au Procureur, Mme Aline Bleret. Soit elle propose une transaction, soit elle met le cas à l'ordre du jour de la séance, avec publication à la Vie Sportive, pour examen puis décision avec sanctions à la clé, de la part du Comité sportif. Il ne fait aucun doute que ce c'est la deuxième voie qui sera privilégiée. »

De quel arsenal juridique dispose ledit comité en matière de



L'ACFF statuera à la fin du mois. © E.G.

sanctions ? « Cela va de sanctions financières dans le cas d'attitudes répréhensibles de spectateurs isolés, à des matches à huis clos, en passant par des rencontres à domicile à disputer dans d'autres stades dans le cas de faits plus graves », termine Serge Rochart. « Les faits tels qu'ils ont été rapportés sont à apprécier par les quatre membres du Comité sportif, qui rendent ensuite leur verdict. »

Des sanctions peuvent également être prises par la justice civile lorsqu'elle est saisie de plaintes. ●

EMMANUEL DEMOLDER